



Créanciers protégés, peuple grec sacrifié

Grèce-Allemagne : qui doit à qui ? (2)

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 09 octobre 2012

cadtm.org

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Alors qu'Angela Merkel se rend en Grèce ce mardi 9 octobre où elle sera accueillie par d'importantes manifestations de protestation, voici la suite de la série:

Voir le premier article de la série :

[Grèce-Allemagne : qui doit à qui ? \(1\) L'annulation de la dette allemande à Londres en 1953](#)

C'est une obligation morale que de s'élever contre les discours mensongers à propos de la prétendue solidarité dont feraient preuve les gouvernants des pays les plus forts de la zone euro à l'égard du peuple grec et d'autres pays fragilisés (Irlande, Portugal, Espagne...). Les faits contredisent leurs propos relayés de manière permanente par les médias dominants.

Commençons par une petite vérification pratique. Connectez-vous sur Internet et tapez « La Grèce a bénéficié » dans un moteur de recherche. Vous constaterez combien de médias reprennent la rengaine selon laquelle ce pays fait l'objet d'une aide considérable. Par exemple, Hans-Werner Sinn [\[1\]](#), un des économistes les plus influents en Allemagne, conseiller du gouvernement d'Angela Merkel, n'hésite pas à affirmer : « La Grèce a bénéficié d'une aide extérieure de 460 milliards d'euros au travers de diverses dispositions. L'aide apportée jusqu'ici à la Grèce représente donc l'équivalent de 214 % de son PIB, soit environ dix fois plus que ce dont l'Allemagne a bénéficié grâce au plan Marshall. Berlin a apporté environ un quart de l'aide fournie à la Grèce, soit 115 milliards d'euros, ce qui représente au moins dix plans Marshall ou deux fois et demi un Accord de Londres. » [\[2\]](#)

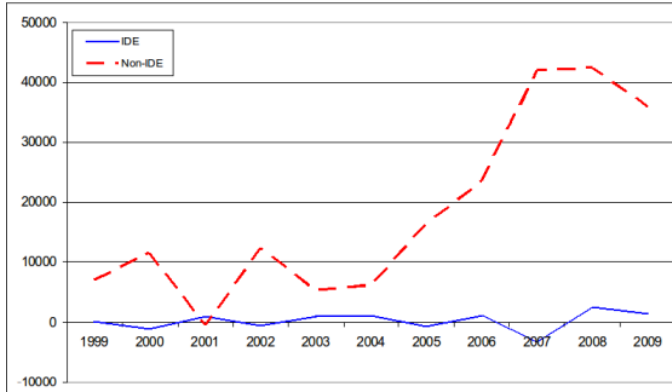
Tout ce calcul est faux. La Grèce n'a pas du tout reçu un tel montant de financement et ce qu'elle a reçu ne peut pas être sérieusement considéré comme de l'aide. Hans-Werner Sinn met de manière scandaleuse sur le même pied l'Allemagne à l'issue de la seconde guerre mondiale que les dirigeants nazis avaient provoquée et la Grèce des années 2000. En outre, il fait l'impasse sur les sommes réclamées à juste titre par la Grèce à l'Allemagne suite aux dommages subis pendant l'occupation nazie [\[3\]](#) ainsi que l'emprunt forcé que l'Allemagne nazie a imposé à la Grèce. La dette de l'Allemagne à l'égard de la Grèce s'élève au bas mot à 100 milliards d'euros. Comme l'écrit le site *A l'encontre* sur la base des travaux de Karl Heinz Roth, historien du pillage de l'Europe occupée par l'Allemagne nazie [\[4\]](#) : « L'Allemagne n'a payé à la Grèce que la soixantième partie (soit 1,67%) de ce qu'elle lui doit comme réparation des dévastations de l'occupation entre 1941 et 1944. »

Une série d'arguments solides doivent être avancés pour démontrer la malhonnêteté intellectuelle du propos de Hans-Werner Sinn, des gouvernants allemands et des médias à leur service. Ce qui va suivre ne vaut pas seulement pour la Grèce, on pourrait mener un exercice en certains points comparables à propos de la supposée aide apportée aux pays de l'ex bloc de l'Est qui font partie de l'Union européenne, du Portugal, de l'Irlande, de l'Espagne... Mais comme on le verra dans la troisième partie de cette série d'articles, les relations entre l'Allemagne et la Grèce ont une histoire qui mérite d'être prise en compte.

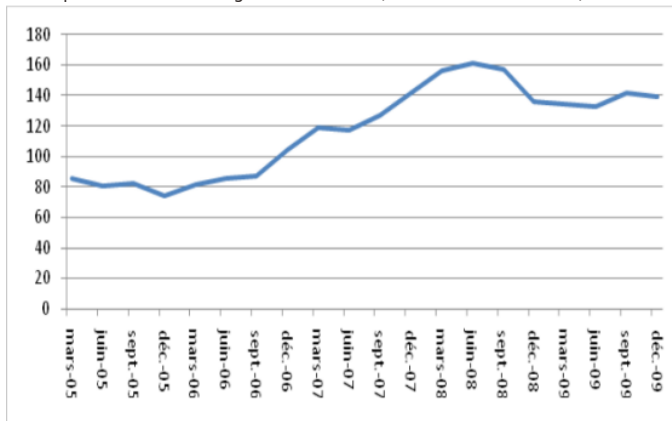
I. Les plans d'« aide » servent les intérêts des banques privées, pas ceux du peuple grec

Les plans d'« aide » mis en place depuis mai 2010 ont d'abord servi à protéger les intérêts des banques privées des pays les plus forts de la zone euro qui avaient augmenté énormément leurs prêts tant au secteur privé qu'aux pouvoirs publics grecs au cours des années 2000. Les prêts accordés à la Grèce par la Troïka depuis 2010 ont servi à rembourser les banques privées occidentales et à leur permettre de se dégager en limitant au minimum leurs pertes. Ils ont aussi servi à recapitaliser les banques privées grecques dont certaines sont des filiales des banques étrangères, françaises en particulier.

Les plans d'« aide » ont servi à protéger les intérêts des banques privées des pays les plus forts de la zone euro. La dette du secteur privé grec s'est largement développée au cours des années 2000. Les ménages, pour qui les banques et tout le secteur commercial privé (grande distribution, automobile, construction...) proposaient des conditions alléchantes, ont eu recours à l'endettement massif, tout comme les entreprises non financières et les banques qui pouvaient emprunter à bas coût (taux d'intérêts bas et inflation plus forte que pour les pays les plus industrialisés de l'Union européenne tels que l'Allemagne, la France, le Benelux). Cet endettement privé a été le moteur de l'économie de la Grèce. Le tableau ci-dessous montre que l'adhésion de la Grèce à la zone euro en 2001 a boosté les entrées de capitaux financiers qui correspondent à des prêts ou à des investissements de portefeuille (*Non-IDE* dans le tableau, c'est-à-dire des entrées qui ne correspondent pas à des investissements de longue durée) tandis que l'investissement de longue durée (*IDE* - Investissement direct à l'étranger) a stagné.



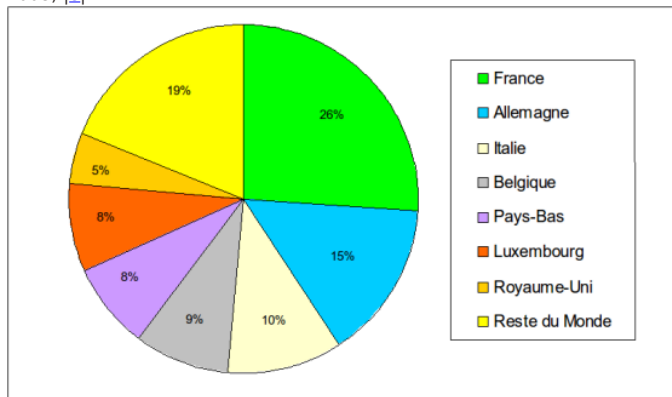
Source : FMI [5] Avec les énormes liquidités mises à leur disposition par les banques centrales en 2007-2009, les banques de l'ouest européen (surtout les banques allemandes et françaises, mais aussi les banques belges, néerlandaises, britanniques, luxembourgeoises, irlandaises...) ont prêté massivement à la Grèce (au secteur privé et aux pouvoirs publics). Après 2001, l'adhésion de la Grèce à l'euro lui a valu la confiance des banquiers, pensant que les grands pays européens leur viendraient en aide en cas de problème. Ils ne se sont pas préoccupés de la capacité de la Grèce à rembourser le capital prêté à moyen terme et ont considéré qu'ils pouvaient prendre des risques très élevés en Grèce. L'histoire leur a donné raison jusqu'ici : la Commission européenne et, en particulier, les gouvernements français et allemands ont apporté un soutien sans faille aux banquiers privés d'Europe occidentale. Le graphique ci-dessous montre que les banques des pays de l'ouest européen ont augmenté leurs prêts à la Grèce une première fois entre décembre 2005 et mars 2007 (pendant cette période, le volume des prêts a augmenté de 50%, passant d'un peu moins de 80 milliards de dollars à 120 milliards de dollars). Alors que la crise des subprimes avait éclaté aux Etats-Unis, les prêts ont de nouveau augmenté fortement (+33%) entre juin 2007 et l'été 2008 (passant de 120 à 160 milliards de dollars), puis ils se sont maintenus à un niveau très élevé (environ 120 milliards de dollars). Cela signifie que les banques privées d'Europe occidentale ont utilisé l'argent que leur prêtaient massivement et à bas coût la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale des Etats-Unis pour augmenter leurs prêts à des pays comme la Grèce [6]. Là-bas, les taux étant plus élevés, elles ont pu faire de juteux profits. Les banques privées ont donc une très lourde part de responsabilité dans l'endettement excessif de la Grèce. Évolution des engagements des banques d'Europe occidentale à l'égard de la Grèce (en milliards de dollars)



Source : BRI - BIS consolidated statistics, ultimate risk basis [7]

Comme le montre l'infographie ci-dessous, en 2008 (cela vaut jusque 2010 inclus), l'écrasante majorité des dettes grecques était détenue par des banques européennes, à commencer par des banques françaises, allemandes, italiennes, belges, néerlandaises, luxembourgeoises et britanniques.

Détenteurs étrangers (quasi exclusivement des banques étrangères et d'autres sociétés financières) des titres de la dette grecque (fin 2008) [8]



Les prêts accordés par les gouvernements de la zone euro (directement ou via le Fonds européen de stabilité financière mis en place à partir de 2010) visent en réalité notamment à garantir que la Grèce continue à rembourser les banques des pays d'Europe occidentale (les banques françaises et allemandes sont les plus exposées en Grèce). En somme, l'argent prêté à la Grèce retourne dans les caisses des banques allemandes, françaises et autres au titre du remboursement des titres grecs que ces banques ont achetés en masse jusque fin 2009 [9]. Il revient aussi dans la trésorerie des pays prêteurs, dans celle de la BCE, du FMI et du FESF (voir plus loin).

2. Les prêts accordés à la Grèce rapportent de l'argent... hors de Grèce !

Les prêts accordés à la Grèce sous la houlette de la Troïka sont rémunérés. Les différents pays qui participent à ces prêts gagnent de l'argent. Quand le premier plan de prêt de 110 milliards d'euros a été adopté, Christine Lagarde, alors ministre des finances de la France [\[10\]](#), a fait observer publiquement que la France prêtait à la Grèce à un taux de 5% alors qu'elle empruntait elle-même à un taux nettement inférieur.

La situation est tellement scandaleuse (un taux élevé a aussi été appliqué à l'Irlande à partir de novembre 2010 et au Portugal à partir du mai 2011) que les gouvernements prêteurs et la Commission européenne ont décidé en juillet 2011 que le taux exigé de la Grèce serait en fait réduit [\[11\]](#). Quel aveu ! Bien que cette décision soit entrée en pratique, la différence entre le taux d'emprunt auquel ces pays se financent et le taux qui est exigé de la Grèce est restée importante.

Sous les protestations du gouvernement grec et face au profond mécontentement populaire qui s'exprime par de fortes mobilisations sociales en Grèce, les pays prêteurs ont fini par décider de ristourner à la Grèce une partie des revenus qu'ils tirent des crédits octroyés à Athènes [\[12\]](#). Mais attention, les revenus ristournés serviront à rembourser la dette.

3. La crise de la zone euro fait baisser le coût de la dette pour l'Allemagne et les autres pays forts

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Les pays qui dominent la zone euro tirent profit du malheur de ceux de la périphérie (Grèce, Portugal, Irlande, Espagne, pays de l'ex bloc de l'Est membres de l'UE). L'aggravation de la crise de la zone euro due à la politique menée par ses dirigeants et non à cause de phénomènes extérieurs entraîne un déplacement des capitaux de la Périphérie vers le Centre. L'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Finlande, le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique en bénéficient grâce à une réduction très forte du coût du financement de leurs dettes.

Le 1er janvier 2010, avant que n'éclatent la crise grecque et celle de la zone euro, l'Allemagne devait promettre un taux d'intérêt de 3,4% pour émettre des bons à 10 ans alors que le 23 mai 2012, le taux à 10 ans était passé à 1,4%. Cela correspond à une diminution de 60% du coût du financement [\[13\]](#). Selon le quotidien financier français *Les Echos*, « un calcul approximatif montre que les économies générées grâce à la baisse des taux du coût de financement depuis 3 ans s'élève à 63 milliards d'euros » [\[14\]](#). Somme à comparer aux 15 milliards (sur 110 répartis entre les différents créanciers) effectivement prêtés (avec intérêt - voir plus haut) par l'Allemagne entre mai 2010 et décembre 2011 à la Grèce dans le cadre de sa contribution au premier plan d'« aide » de la Troïka. Le total des engagements allemands envers la Grèce, si on additionne les décisions européennes prises entre 2010 et 2012, s'élève à 67 milliards d'euros. Mais attention, la majeure partie de cette somme n'est pas encore déboursée tandis que l'économie réalisée selon le calcul des *Echos* s'élève déjà à 63 milliards d'euros.

Nous avons évoqué les taux à 10 ans et à 6 ans payés par l'Allemagne pour emprunter. Si on prend le taux à 2 ans, l'Allemagne a par exemple émis des titres de cette maturité le 23 mai 2012 à un taux d'intérêt nul [\[15\]](#). Début 2012, l'Allemagne a emprunté à 6 mois la somme de 3,9 milliards d'euros à un taux d'intérêt négatif. A ce propos, *Le Soir* écrivait le 23 mai 2012 : « les investisseurs vont recevoir au terme de ces six mois un tout petit moins (0,0112%) que ce qu'ils ont prêté » [\[16\]](#).

S'il y avait une once de vérité de vérité dans le flot de mensonges à propos de la Grèce (du Portugal, de l'Espagne...), on pourrait lire que la Grèce permet à l'Allemagne et aux autres pays forts de la zone euro d'épargner des sommes considérables. La liste des avantages tirés par l'Allemagne et les autres pays du Centre doit être complétée par les éléments suivants.

4. Programme de privatisation dont bénéficient les entreprises privées des pays du Centre

Les politiques d'austérité imposées à la Grèce contiennent un vaste programme de privatisations [\[17\]](#) dont les grands groupes économiques, notamment allemands et français, pourront tirer profit car les biens publics sont vendus à des prix bradés.

A l'encontre cite et commente une longue interview donnée par Costas Mitropoulos, un des personnages chargés du programme de privatisation en Grèce, au quotidien suisse francophone *Le Temps* le 7 avril 2012 : « Les bureaux du Fonds hellénique de développement des actifs (« Hellenic Republic Asset Development Fund ») jouxtent, à Athènes, un musée consacré à l'histoire de la capitale grecque. Un symbole, tant le processus de privatisations mené par une vingtaine d'experts, sous la direction de l'ancien banquier Costas Mitropoulos, doit changer à terme le visage de la Grèce » avant d'ajouter : « C'est à ce fonds, constitué à la demande de l'Union européenne (UE), que l'Etat grec transfère au fur et à mesure les propriétés, les concessions et les participations qui doivent trouver acquéreur. Avec pour objectif, selon les plans initiaux de l'UE, d'engranger au moins 50 milliards d'euros de recettes d'ici à la fin 2017. » Costas Mitropoulos, banquier, a été actif à Genève et souligne que « le transfert des propriétés à notre fonds, par l'Etat grec, s'est accéléré ». Il poursuit : « Notre premier message à faire passer est : nous ne sommes pas l'Etat grec. Nous sommes un fonds indépendant chargé des privatisations, désormais propriétaire de 3% du territoire grec. Nous avons un mandat de trois ans. Nous sommes protégés contre les interférences politiques. »

Le journaliste du Temps insiste : « L'êtes-vous vraiment ? Les privatisations, partout dans le monde, sont toujours très « politiques » et l'Etat grec, qui demeurera présent au capital de nombreuses sociétés, a très mauvaise réputation... »

La réponse est sans équivoque : « J'ai, comme banquier d'affaires, présidé aux destinées de l'une des plus importantes fusions-acquisitions en Grèce : le rachat, par le groupe international Watson, du groupe pharmaceutique hellénique Specifa pour près de 400 millions d'euros. Je connais les règles : un investisseur, pour être aujourd'hui intéressé par une privatisation grecque, doit pouvoir espérer tripler ou quadrupler sa mise. Un euro investi doit en rapporter trois ou quatre. » [\[18\]](#)

5.5 Les sacrifices imposés aux travailleurs permettent de contenir une poussée revendicative dans les pays du Centre

Les reculs sociaux infligés aux travailleurs grecs (mais aussi portugais, irlandais, espagnols...) mettent sur la défensive les travailleurs d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Autriche, de France, de Belgique... Leurs directions syndicales craignent de monter au combat. Elles se demandent comment revendiquer des augmentations salariales si dans un pays comme la Grèce, membre de la zone euro, on diminue le salaire minimum légal de 20% ou plus. Du côté des directions syndicales des pays nordiques (Finlande notamment), on constate même avec consternation qu'elles considèrent qu'il y a du bon dans le TSCG et les politiques d'austérité car ils sont censés renforcer la saine gestion du budget des Etats.

De nouveau sur l'accord de Londres de 1953 sur la dette allemande et le plan Marshall

Comme indiqué dans l'article « Grèce-Allemagne : qui doit à qui ? (1) L'annulation de la dette allemande à Londres en 1953 », les termes de l'accord signé à Londres tranchent radicalement avec la manière dont est aujourd'hui traitée la Grèce. De multiples conditions ont été réunies pour permettre à l'Allemagne de l'Ouest de se développer rapidement en permettant la reconstruction de son appareil industriel. Non seulement la dette contractée par l'Allemagne en-dehors des deux guerres mondiales a été réduite de plus de 60%, mais le règlement des dettes de guerre et le paiement des réparations aux victimes civiles et aux Etats ont été reportés à une date indéterminée : de fait, à la réunification allemande qui est intervenue en 1990 et au traité de paix qui a été signé à Moscou la même année entre les autorités des deux Allemagnes en cours d'unification, les Etats-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni et la France. Le poids des réparations sur l'économie allemande a donc été longtemps différé. Et dans le cas des réparations dues la Grèce, celles-ci n'ont pas représenté le moindre effort de la part de l'Allemagne puisque les autorités allemandes refusent de donner suite aux demandes grecques.

A la différence de ce qui s'était passé à l'issue de la première guerre mondiale, les puissances occidentales ont voulu après la seconde guerre mondiale éviter de faire peser sur l'Allemagne le poids de remboursements insoutenables car elles ont considéré qu'ils avaient favorisé l'accession du régime nazi au pouvoir. Les puissances occidentales voulaient également une Allemagne de l'Ouest forte économiquement (mais désarmée et occupée militairement) face à l'Union soviétique et ses alliés. Rien de tel n'est de mise avec la Grèce et les autres pays de la Périphérie au sein de l'Union européenne.

Pour atteindre cet objectif, non seulement le fardeau de la dette a été très fortement allégé et des aides économiques sous forme de dons ont été octroyées à l'Allemagne, mais surtout on lui a permis d'appliquer une politique économique tout à fait favorable à son redéploiement. Les grands groupes industriels privés ont pu se consolider, ceux-là mêmes qui avaient joué un rôle clé dans l'aventure militaire de la première guerre mondiale, dans le soutien aux nazis, dans le génocide des peuples juifs, tsiganes..., dans la spoliation des pays occupés ou annexés, dans la production militaire et l'effort logistique gigantesque de la seconde guerre mondiale. L'Allemagne a pu développer d'impressionnantes infrastructures publiques, elle a pu soutenir ses industries afin de satisfaire la demande locale et de conquérir des marchés extérieurs. L'Allemagne a même été autorisée à rembourser une grande partie de sa dette dans sa monnaie nationale. Pour rendre cela concret, il suffit de réfléchir à la situation qui a suivi l'accord de Londres de 1953. L'Allemagne rembourse par exemple à la Belgique et à la France une partie de ses dettes de l'entre deux guerres en deutsche marks. Ces deutsche marks qui n'avaient pas d'intérêt dans les échanges avec le reste du monde, Belges et Français ont essayé de s'en débarrasser rapidement en achetant des marchandises et des équipements fournis par l'économie allemande et contribué à refaire de l'Allemagne une grande puissance exportatrice.

De leur côté, la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne, l'Estonie, la Slovénie et les autres pays périphériques de la zone euro doivent rembourser leurs dettes publiques en euros alors qu'ils en manquent vu leur déficit commercial face aux pays les plus forts de la zone euro. Dans le même temps, les puissances qui dominent la zone euro les obligent, via la Commission européenne et les traités adoptés, à mener des politiques qui les empêchent tant de satisfaire la demande de leur marché que d'exporter. S'ils veulent quand même réussir à exporter, ils sont poussés à réduire encore plus les salaires, ce qui comprime un peu plus la demande intérieure et accentue la récession. Le programme de privatisation

achève de porter des coups à leur appareil industriel, à leurs infrastructures et à leur patrimoine en général.

Pour sortir de cette impasse, il faut mettre en œuvre un ensemble de mesures économiques et sociales en rupture radicale avec les politiques menées aujourd'hui, tant dans le cadre national qu'au niveau européen. Il faut donc réaliser un programme d'urgence face à la crise [19].

Prochainement : Grèce-Allemagne : qui doit à qui ? (3) portera sur le refus des dirigeants allemands de verser les réparations dues au peuple grec suite à l'occupation nazie

Notes

[1] Une biographie utile est publiée par wikipedia en anglais : <http://en.wikipedia.org/wiki/Hans-W...>

[2] *Le Monde*, 1 août 2012, p.17 <http://www.lemonde.fr/idees/article...>

[3] Voir <http://alencontre.org/europe/la-gre...> ainsi que <http://www.agoravox.fr/tribune-libr...> et <http://cadtm.org/Declaration-de-Man...>

[4] Voir note biographique en allemand : http://de.wikipedia.org/wiki/Karl_H...

[5] Tableau repris de C. Lapavitsas, A. Kaltenbrunner, G. Lambrinidis, D. Lindo, J. Meadway, J. Mitchell, J.P. Paineira, E. Pires, J. Powell, A. Stenfors, N. Teles : « The eurozone between austerity and default », September 2010. <http://www.researchonmoneyandfinanc...> Voir également le [résumé en français](#) (rédigé par Stéphanie Jacquemont du CADTM) de cette étude.

[6] Le même phénomène s'est produit au même moment envers le Portugal, l'Espagne, des pays d'Europe centrale et de l'Est.

[7] Tableau repris de C. Lapavitsas, *op. cit.*

[8] Les principaux détenteurs (càd les banques des pays mentionnés) des titres de la dette grecque sont selon l'infographie présentée : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Royaume Uni, les autres détenteurs sont regroupés dans la catégorie « reste du monde ». Cette infographie est reprise de C. Lapavitsas, *op. cit.*, p. 11 Selon la BRI, en décembre 2009, les banques françaises détenaient la dette publique grecque pour un montant de 31 milliards de dollars, les banques allemandes en détenaient 23 milliards.

[9] A partir de 2010, les banques occidentales ont arrêté ou diminué radicalement les achats de titres grecs et ont commencé à se défaire de ceux qu'elles avaient préalablement achetés. Elles les ont revendues à la Banque centrale européenne qui les achète sur le marché secondaire.

[10] Christine Lagarde est devenue directrice générale du FMI en juillet 2011.

[11] Voir Council of the European Union, Statement by the Heads of State or Government of the Euro area and EU Institutions, Bruxelles, 21 Juillet 2011, point 3, <http://europa.eu/rapid/pressRelease...>

[12] Voir European Commission, Directorate General Economic and Financial Affairs, “The Second Economic Adjustment Programme for Greece”, Mars 2012, table 18, p. 45, “Interest rates and interest payments charged to Greece” by the euro area Member States”, http://ec.europa.eu/economy_finance...

[13] *Financial Times*, “Investors rush for the safety of German Bunds”, 24 Mai 2012, p. 29

[14] *Les Echos*, Isabelle Couet, « L'aide à la Grèce ne coûte rien à l'Allemagne », 21 juin 2012. La journaliste précise : « Les taux à 6 ans –ceux qui correspondent à la maturité moyenne de la dette allemande- sont en effet passés de 2,6% en 2009 à 0,95% en 2012. »

[15] *Le Soir*, Dominique Berns et Pierre Henri Thomas, « L'Allemagne se finance à 0% », 23 mai 2012, p. 21

[16] Idem.

[17] Voir le film documentaire [Catastroïka](#)

[18] Voir dossier déjà cité <http://alencontre.org/europe/la-gre...> Concernant le processus de privatisation voir : European Commission, Directorate General Economic and Financial Affairs, “The Second Economic Adjustment Programme for Greece”, Mars 2012, p. 31 à 33, http://ec.europa.eu/economy_finance...

[19] Voir Damien Millet – Eric Toussaint, « [Europe : Quel programme d'urgence face à la crise ?](#) »

Eric Toussaint, maître de conférence à l'université de Liège, est président du CADTM Belgique (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, www.cadtm.org) et membre du conseil scientifique d'ATTAC France. Il a écrit, avec Damien Millet, AAA. Audit Annulation Autre politique, Seuil, Paris, 2012.

La source originale de cet article est cadtm.org

Copyright © [Eric Toussaint](#), cadtm.org, 2012

Articles Par : [Eric Toussaint](#)

A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, *Capitulation entre adultes : Grèce 2015*, une

alternative était possible, Syllepse, 2000, Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation, Les liens qui libèrent, 2017 ; Bancocratie, ADEN, Bruxelles, 2014 ; Procès d'un homme exemplaire, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres AAA, Audit, Annulation, Autre politique, Le Seuil, Paris, 2012 ; La dette ou la vie, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca